AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-4-74254647

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

30,00 F

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

BULLETIN N° 7 - 8 AVRIL 1974.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

En cas de période favorable, des contaminations pouvant être importantes sont possibles. Il est conseillé de renouveler la protection contre les Tavelures dans les meilleurs délais.

Sur les variétés de Pommiers à débourrement tardif, intervenir dès que le stade C3 sera atteint (consulter le tableau des stades-repères transmis récemment).

S'il y a lieu, traiter en même temps, contre l'Oïdium, les Charançons phyllophages, les Chenilles défoliatrices, les Mineuses du feuillage, les Pucerons, les Psylles.

Il est encore trop tôt pour intervenir contre l'Araignée rouge (Panonychus ulmi)

MONILIA DES ARBRES A FRUITS A NOYAU.-

Renouveler la protection, à la fin de la floraison, avec un produit à base de bénomyl, de folpel, de mancozèbe, de méthylthiophanate, de thiabendazole ou de thirame.

HOPLOCAMPES.- (Poiriers et Pruniers)

Dans les vergers où ces insectes causent habituellement des dégâts -(jeunes fruits rongés, à l'intérieur, par une larve qui a une forte odeur de punaise), effectuer un traitement pendant la chute des pétales (début défloraison pour le Poirier ; 3/4 chute des pétales pour le Prunier).

Utiliser un produit à base d'azinphos, de lindane, de malathion, de parathion éthyl ou méthyl ou de phosalone.

XYLEBORES.- (Toutes essences fruitières)

Les dégâts causés par cet insecte (nombreux petits trous sur le tronc et les branches charpentières) sont parfois graves dans certains vergers.

S'il y a lieu, effectuer par beau temps, une pulvérisation copieuse avec un produit à base de lindane, d'oléoparathion ou de parathion.

Clermont-Ferrand, le 8 Avril 1974.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

P 365

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 889 du 8 Avril 1974.

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES PARTIES AERIENNES DES CEREALES

Depuis deux ans on trouve, dans le commerce, des produits autorisés pour lutter contre les maladies des parties aériennes des céréales, la plupart du temps, ces fongicides contiennent deux matières actives, conférant ainsi à ces spécialités un champ d'action plus étendu. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, l'effet est net et l'on évite des pertes de récolte, pour autant que les applications soient faites en temps voulu.

Toutefois, contrairement à ce que certains affirment, le nombre de cas d'interventions économiquement rentables, lorsque l'on fait deux applications de fongicides, n'est que de 3 sur dix (statistiques P.V. et I.T.C.F. sur plus de 350 essais).

C'est dire que la généralisation de ces traitements, quel que soit l'état sanitaire de la céréale, est à déconseiller absolument.

En dehors du fait que l'agriculteur sera le plus souvent perdant, nous pensons qu'une telle pratique, dont on ne connaît pas les répercussions sur la faune et la flore environnantes, risque de faire apparaître, à brève échéance, de nouvelles maladies jusqu'ici ignorées ou des races de champignons résistantes aux fongicides actuels.

Alors, les quelques quintaux péniblement gagnés grâce aux traitements paraîtront bien dérisoires.

Un agriculteur désireux d'obtenir de bons résultats économiques a donc plus intérêt à soigner sa préparation de sol, sa fumure, son semis, à veiller à la bonne qualité de ses semences qu'il traitera avec une spécialité efficace, que de recourir aux fongicides en application sur les parties aériennes.

D'ailleurs, il faut bien se dire que ces produits n'augmentent pas le rendement. Dans les meilleurs cas, ils se contentent simplement d'en éviter la trop fort diminution.

Il s'agit donc de mesures de sauvegarde en cas de danger grave et non de technique agricole positive, capable d'amener, de façon quasi-systématique, un supplément de récolte.

Note : L'évaluation des risques encourus par une culture étant assez difficile à faire par des personnes non averties, un système simple de repères pouvant guider l'agriculteur dans sa prise de décision sera prochainement publié. Il ne s'agira pas d'avertissements agricoles, les caractéristiques mêmes de la culture (hétérogénéité du matériel végétal, diversité des précédents, des dates de semis, des fumures ou des préparations de sol) ne le permettant pas. Toute tentative à cet égard, même au niveau d'une petite région, semble prématurée.

A. CRESPY

Ingénieur d'Agronomie chargé de

l'expérimentation pour la circonscription

"BRETAGNE"

MARS 1974

FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

Matières Actives	Produits commerciaux		Composition	Dose P.C./ha	Observations
Ethyrimol	MILSTEM	SOPRA	500 g/l m.a.	1,3 l/ql	Oïdium de l'orge et du blé de printemps en traitement des semences.
				1,5 l/ha	Oïdium de l'orge de printemps.
	MILGO E	SOPRA	280 g/l m.a.	1 l/ha	Oïdium des céréales.
Tridémorphe	CALIXINE	B.A.S.F.	750 g/l m.a.	0,750 l/ha	Oïdium des céréales effets secondaires sur rouilles.
Bénomyl	BENLATE	SEPPIC PEPRO LA QUINOLEINE	50 % de m.a.	0,6 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses.
Carbendazim	BAVISTINE	B.A.S.F. SANDOZ	50 % de m.a.	0,6 kg/ha	Effets secondaires sur Oïdium.
Bénomyl + manèbe	GREX	PEPRO	10 % de bénomyl 64 % de manèbe	3 kg/ha	
Bénomyl + manèbe	CEREBEL	SEPPIC	8,3 % de bénomyl 66,7 % de manèbe	3,5 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses.
Bénomyl + mancozèbe	EPIDOR	LA QUINOLEINE	10 % de bénomyl 64 % de mancozèbe	3 kg/ha	Oïdium et rouilles.
Méthylthiophanate + manèbe	PELTAR	PROCIDA	25 % de méthylthiophanate 50 % de manèbe	4 kg/ha	
Carbendazim + manèbe	BAVISTINE M	B.A.S.F. SANDOZ	6 % de carbendazim 50 % de manèbe	5 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Oïdium et rouilles.
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL	R.S.R.	80 % de m.a.	10 kg/ha	Oïdium. Effets secondaires sur septorioses, fusarioses et rouilles.
Soufre + manèbe	SILODOR	R.S.R.	60 % + 15 %	14 kG/ha	
Soufre + manèbe	DARYL M	SEDAGRI	64 % + 16 %	12,5 kg/ha	Oïdium et rouilles.
Soufre + manèbe	TRIAL	CIBA - GEIGY	46,5 % + 15,5 %	17 kg/ha	Effets secondaires sur septorioses
Soufre + thirame	DARYL 96	SEDAGRI	64 % + 20 %	12,5 kg/ha	et fusarioses.
Dinocap + mancozèbe	MANCOKAR	R. & H.	8,33 % + 53,3 % m.a.	3 kg/ha	

P 366